

Communiqué de presse

La Croix-Rouge aux côtés des propriétaires pour donner un toit aux plus vulnérables.

Luxembourg, le 2 décembre 2022 – Alors que l’hiver arrive au Luxembourg, il devient de plus en plus difficile de se loger pour les personnes qui en ont le plus besoin. La grande solidarité avec les réfugiés ukrainiens a montré que les propriétaires de logements peuvent se mobiliser. La Croix-Rouge luxembourgeoise les accompagne pour donner accès au logement à ceux qui en sont trop souvent exclus.

Une garantie de paiement du loyer, l’accompagnement social du locataire, un suivi régulier et une prise en charge d’éventuels frais de remise en état font partie des mesures que la Croix-Rouge met en œuvre pour que les plus démunis ne restent pas à l’écart de l’habitat.

« Cette année, les résidents luxembourgeois ont fait preuve d’une incroyable solidarité pour soutenir les personnes fuyant le conflit en Ukraine », témoigne Nadine Conrardy, directrice du Département Action et Santé Sociales de la Croix-Rouge luxembourgeoise. *« C’est une très belle expérience de solidarité qui a permis d’établir un lien de confiance avec les propriétaires, même s’ils sont nombreux à ne pas pouvoir poursuivre la mise à disposition gratuite de leur logement indéfiniment ».*

« Mais la précarité augmente et nos structures d’accueil arrivent à saturation. Nous lançons un appel à poursuivre l’élan de solidarité, pour garantir qu’aucune des personnes en situation de difficulté financière que nous aidons ne bascule dans le sans-abrisme »

La Croix-Rouge est à la recherche de propriétaires qui sont prêts à louer des maisons ou appartements aux personnes qui ont le plus de mal à trouver un toit. Le contrat de bail peut se faire directement

Deux formules sont possibles : dans le cadre de la gestion locative sociale, la Croix-Rouge luxembourgeoise devient le locataire et se charge du paiement du loyer et de toute la gestion des relations avec les personnes logées. Le propriétaire peut même bénéficier d’avantages fiscaux spéciaux prévus par la loi. Dans une deuxième approche, le locataire souscrit directement le bail avec le propriétaire et la Croix-Rouge se porte garante du paiement du loyer et de la réparation d’éventuels dégâts.

Fred Noël, responsable du service CLES de la Croix-Rouge explique : *« Nos différents services sont en contact avec de nombreuses personnes vulnérables et connaissent bien leurs besoins et leurs problèmes. Nous sélectionnons les locataires en fonction de besoins sociaux, mais aussi en tenant compte de leur capacité financière à mener une vie autonome. L’objectif n’est pas de les maintenir dans la précarité mais au contraire de leur donner la possibilité d’en sortir. Les propriétaires sont nos partenaires indispensables. En nous accordant leur confiance, en acceptant de mettre en location leur bien à un tarif raisonnable, ils aident les personnes dans le besoin sans pour autant se trouver seuls face à d’éventuelles complications qu’il peut y avoir dans toute location. »*

Actuellement des centaines de personnes sont logées grâce à des appartements et des maisons mises à disposition gratuitement ou moyennant loyer avec l'implication de la Croix-Rouge luxembourgeoise. *« C'est déjà un élan formidable mais cela reste insuffisant par rapport aux besoins. Pour cela nous cherchons des logements, du studio jusqu'à la maison pour une famille nombreuse dans tous les coins du pays. Nous visons surtout des logements disponibles pour une durée d'une année minimum, sans quoi l'incertitude est trop grande pour les familles ou personnes logées. Nous ne voulons pas ajouter à ces personnes aux parcours de vie difficiles, le trac de devoir se reloger dans un mois, ou de ne pas savoir de quoi l'avenir proche sera fait »*, conclut Fred Noël.

Les propriétaires intéressés peuvent se renseigner sur le site web de l'organisation : <https://www.croix-rouge.lu/fr/service/cellule-logement-pour-loger-les-plus-defavorises/> ou directement s'adresser à la Croix-Rouge Tél : 2755, email : logement@croix-rouge.lu)

Il est également possible de soutenir l'action sociale de la Croix-Rouge luxembourgeoise grâce à des dons et des legs.

La Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses près de 3 000 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la réhabilitation, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

Contact Presse

Service Communication
Caroline Fréchar
+352 27 55-2100
media@croix-rouge.lu
<http://www.croix-rouge.lu>